

■ **Charles Barker SA**, à Genève, acquisition et administration de participations, etc. (FOSC du 05.06.2003, p. 5). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 26.01.2004. Par conséquent sa raison sociale devient: **Charles Barker SA, en liquidation**.  
Journal no 3973 du 29.03.2004  
(02198256 / CH-020.3.902.466-9)